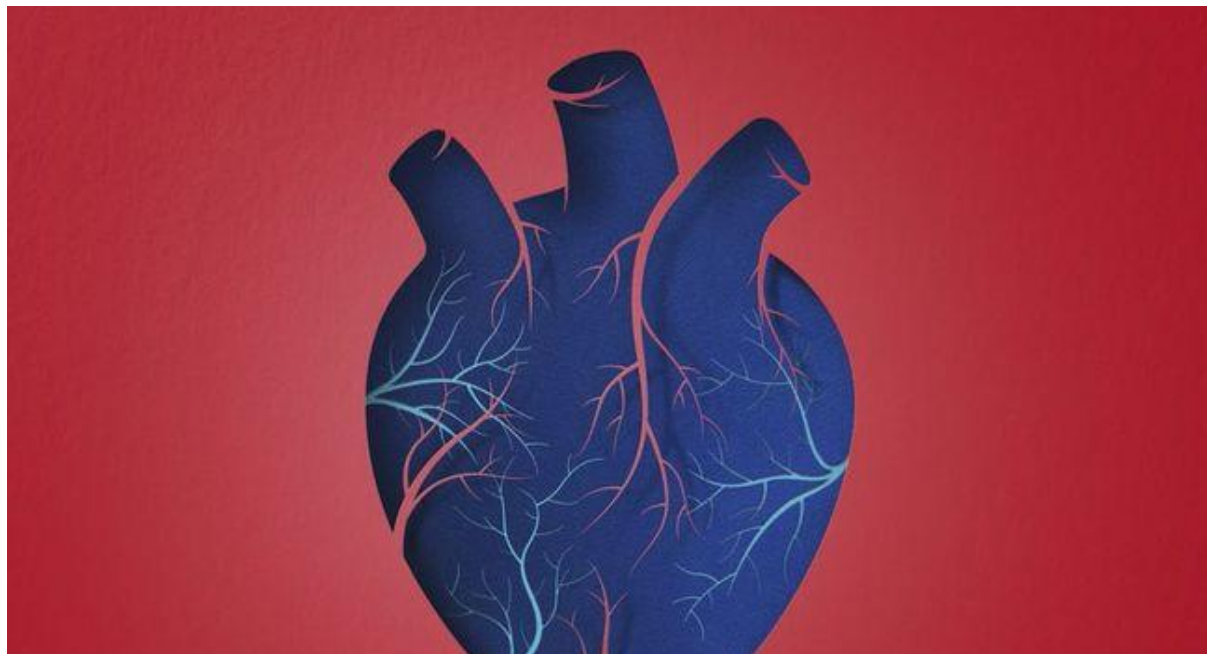


# Dons d'organes: les mots pour le dire

## Actu Santé

Publié le 20/06/2018 à 08:25 – La depeche.fr



Le don d'organes est régi par la loi de bioéthique, qui sera examinée par le Parlement cet automne pour une révision au premier semestre 2019. RelaxNews / Agence de la biomédecine

(AFP) - Comment parler du don d'organes aux proches d'un défunt encore sous le choc? Comment être sûr que sa volonté sera respectée? Première étape d'une greffe, l'entretien des médecins avec la famille du donneur est un moment chargé d'émotion.

"Après l'annonce de la mort, on laisse un temps aux proches, puis on les revoit dans l'heure qui suit. C'est là qu'on leur explique que le défunt pourrait donner ses organes", explique l'anesthésiste-réanimateur Stanislas Kandelman, avant la Journée nationale de réflexion sur le don d'organes vendredi.

"Il faut faire passer trois informations à ces gens sidérés et émus par un décès: le défunt peut participer au don d'organes, la finalité est la greffe et la décision qui sera prise repose sur son souhait", raconte le docteur Kandelman, chargé de la coordination des prélèvements à l'hôpital Beaujon de Clichy.

Le principe légal qui guide le don d'organes est le "consentement présumé": chacun est un donneur potentiel, sauf s'il a exprimé son refus de son vivant (en le disant à ses proches ou en s'inscrivant sur un registre).

Quand un donneur potentiel est identifié, l'équipe médicale consulte le registre national des refus qui contient 300.000 noms. L'entretien avec les proches n'a lieu que si le défunt n'y était pas inscrit.

Dans les cas les plus simples, le défunt avait exprimé sa volonté à sa famille, qui en fait part durant l'entretien. S'il ne souhaitait pas donner ses organes, ses proches doivent le stipuler par écrit.

"Mais trop souvent, on nous dit +On ne parlait pas de ça chez nous+. Alors on aborde la question du consentement présumé", poursuit le docteur Kandelman.

Il faut prendre le temps de parler pour tenter de savoir quelle était la position du défunt, mais il ne s'agit pas de demander l'autorisation des proches. Pas question pour autant de leur mettre la pression.

## **- Donner du sens -**

"Le but n'est pas de culpabiliser les gens (...) Cela peut laisser des traumatismes", souligne le professeur Olivier Bastien, responsable du prélèvement et des greffes à l'Agence de la biomédecine.

Le choix des mots est crucial. "On parle de +don d'organes+ et pas de +prélèvement+, qui a un côté clinique, passif", selon le docteur Kandelman.

De même, lors de l'annonce du décès, "le terme +mort+ doit être prononcé, et pas +mort cérébrale+ qui est difficile à comprendre".

"Parfois, on nous demande quels organes pourraient être donnés. L'écueil, c'est de tomber dans un inventaire à la Prévert en énumérant le coeur, les reins etc. de façon trop technique", ajoute-t-il.

Le don d'organes est régi par la loi de bioéthique, qui sera examinée par le Parlement cet automne pour une révision au premier semestre 2019.

Certains voudraient remplacer le registre des refus par un registre inverse, sur lequel il faudrait s'inscrire de son vivant pour être donneur.

"Les pays qui ont un registre du +oui+ ont des taux de prélèvement plus faibles", objecte le professeur Bastien. "Certains sont même en train de changer de position, comme les Pays-Bas ou le pays de Galles".

D'autres, comme Singapour, ont opté pour une solution plus radicale: si on refuse d'être donneur, on est placé en fin de liste si on a un jour besoin d'une greffe.

Impensable en France, où près de 5.500 greffes à partir de donneurs décédés ont été réalisées l'an dernier (sur 6.100 au total, en comptant les donneurs vivants). Le don est anonyme, le receveur et la famille du donneur ne peuvent pas entrer directement en contact.

En 2017, 23.828 patients ont été en attente d'un organe.

"Parfois, pour les proches, le don donne du sens à un décès", note Joanne Bombré, infirmière de coordination des prélèvements à Beaujon. "J'ai eu le cas d'une mère de donneur qui, pendant 10 ans, nous a appelés tous les ans à la date anniversaire pour prendre des nouvelles du receveur".

RelaxNews